

CERTIFICAT N°2025-32

Certipaq certifie que suite à l'audit effectué le 17/04/2025, l'entreprise

AGRIAL AGROFOURNITURE NA
4 Rue des Rocquemont – CS 35051
14050 CAEN Cedex 4

Pour l'unité d'exploitation AGRIAL EVRON Station MASH
Située à ZI du Braye, 53600 EVRON
Respecte le



Référentiel de certification OQUALIM

dans sa version en vigueur, pour les activités de
fabrication et la mise sur le marché d'aliments composés pour animaux

Ce certificat est valable du 19/07/2025 au 18/07/2028
(sa validité peut être vérifiée sur le site www.oqualim.com)

Certifiée RCNA depuis le 18/07/2019

Audit de renouvellement de certificat avant le 18/04/2028



www.certipaq.com
certipaq@certipaq.com

Fait à la Roche-sur-Yon, le 16/06/2025
Nom et visa du responsable de l'organisme certificateur

Le Directeur Général, Gaël du Chelas



Le présent certificat est établi conformément au programme de certification en vigueur précisé en annexe 1.
Le présent document est la propriété exclusive de CERTIPAQ, 84 bd du Montparnasse, 75014 Paris. Seul l'original est valable.
Il doit être restitué à CERTIPAQ sur simple demande en cas de retrait ou suspension de la certification par CERTIPAQ et en cas de renonciation à la certification par le client. Le présent document annule et remplace tout document de certification précédemment émis.
L'authenticité et la validité de ce certificat sont vérifiables auprès de CERTIPAQ ou sur le site d'OQUALIM : www.oqualim.com

CERTIFICAT N°2025-32 - ANNEXE 1

Contenu du programme de certification

Date d'émission de l'annexe au certificat : 16/06/2025

Référentiel en vigueur :

*Référentiel de certification - Version 10 - version en vigueur disponible sur www.oqualim.com
Protocole de certification RCNA – Version 10 - version en vigueur disponible sur www.oqualim.com
OQUALIM grille audit RCNA - version en vigueur le jour de l'audit et disponible sur www.oqualim.com*

Procédures de CERTIPAQ :

Procédures afférentes de CERTIPAQ disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT468)